

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit, le jeudi huit février à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Patrick FIORINI, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Michelle HUVET, Didier PIGNARD, Hervé MASSARDIER.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur DENISSIEUX), Gérard EVANGELISTA (pouvoir à Monsieur TALUT), Olivier SUSINI (pouvoir à Monsieur FIORINI), Virginie MAS (pouvoir à Monsieur THOMAS), Christiane GUICHERD, (pouvoir à Madame MIQUET).

Objet :

**Rapport
d'Orientation
Budgétaire**

Après présentation par le Président du SIM des orientations présentées dans le rapport d'orientation budgétaire,

Après débat des propositions,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la tenue de ce débat

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 9 février 2018

Le Président

Jean-Pierre TALUT

